

ÉDITORIAL

La vingtième Assemblée Générale de l'EPI s'est tenue le 21 octobre dernier à Paris. Comme le temps passe ! Toutes ces années, c'est à la fois beaucoup et peu. Beaucoup, pour nombre d'entre nous "sur le créneau" depuis le début de l'histoire de l'informatique pédagogique et qui s'impatiente que tout aille trop lentement ; peu, si l'on considère que, partant de rien ou presque, il a fallu tout inventer. Si l'on regarde les milliers de pages publiées par l'EPI, témoignant d'un foisonnement d'expériences et de réalisations, on se dit que pour deux décennies seulement le bilan n'est pas si mauvais.

Il convient de mettre maintenant ces travaux à la disposition de tous notamment dans le cadre des formations initiales et continues.

L'Assemblée Générale s'est félicitée d'une certaine volonté des responsables du Ministère de l'Éducation Nationale de promouvoir l'informatique pédagogique. «... le MEN impulse ainsi une politique ambitieuse qui conduira l'informatique à consolider sa place d'outil pédagogique irremplaçable» (réponse de L. Jospin à G. Ansart, Député du Nord, au JO du 3 juillet 89).

Après un long silence, de telles déclarations n'en sont que plus appréciées. La publication du rapport de Monique GRANDBASTIEN (cf. rubriques "Nous avons lu" et "Documents") est également un signe que nous voulons considérer comme positif.

Mais il est bien évident qu'il faut dépasser les déclarations de bonne intention, définir une politique rigoureuse, s'en donner les moyens et fixer des échéances précises.

Monsieur le Ministre d'État a bien voulu reconnaître qu'en donnant régulièrement notre point de vue nous étions conformes à notre mission (cf. rubrique "Documents", page 32). Effectivement, depuis sa création, l'EPI se veut force de proposition ; c'est dans cet esprit qu'elle fait fonctionner des commissions de réflexion faisant largement appel à

l'ensemble des adhérents par l'intermédiaire des Régionales. L'Assemblée Générale du 21 octobre a demandé aux deux commissions "Logiciels" et "Formations" de prolonger leurs travaux cette année.

Le problème de la formation initiale nous préoccupe tout particulièrement dans la mesure où 300 000 enseignants sont à recruter d'ici la fin du siècle. Il convient que nos futurs collègues trouvent, dans le cadre des IUFM, une formation satisfaisante aux Nouvelles Techniques Éducatives. A cet égard, les propositions contenues dans le rapport du Recteur D. BANCEL (cf. rubrique "Documents", page 75) vont dans la bonne direction et doivent être suivies d'effet. La commission "formations" prépare des propositions précises que nous ne manquerons pas de présenter le moment venu aux différents responsables concernés. Ce sera une nouvelle contribution de l'EPI au progrès du service public d'Éducation Nationale.

Jacques BAUDÉ
Secrétaire Général